



Elaborée dans le cadre de l'article 2 du règlement 2019/827 par FranceAgriMer pour le secteur des bois et plants de vigne. Elle précise notamment les conditions à respecter pour la réalisation des examens sanitaires conformément à l'article 87 du règlement 2016/2031

NÉCROSE BACTÉRIENNE DE LA VIGNE

Fiche d'information pour les opérateurs professionnels du secteur des bois et plants de vigne

Nom de la maladie.....	Nécrose bactérienne de la vigne
Pathogène	<i>Xylophilus ampelinus</i> ; bactérie
Statut réglementaire	Organisme Réglementé Non de Quarantaine (ORNQ)
Hôte.....	<i>Vitis</i> L.
Vecteur(s).....	Mécaniques : matériel de taille, écimouses, prétailleuses, effeuilleuses mécaniques, vendangeuses, outils de travail du sol, broyeurs, etc.

Biologie

Cette bactérie survit et se multiplie dans le vieux bois ou le tronc. Il sert de source d'inoculum pour contaminer le bois aoûté puis les organes herbacés.

Modalités d'infection & dissémination

Soit par **matériel végétal infecté**, soit par matériel agricole pollué (sérateurs, prétailleuses...), soit par le vent ou la pluie si une parcelle voisine est contaminée. Par la suite, la bactérie peut contaminer le cep par deux voies différentes :

Au débourrement par voie externe avec symptômes : la bactérie est présente dans les pleurs qui s'écoulent lors du débourrement. Elle atteint alors les bourgeons, feuillages et jeunes rameaux et pénètre dans les tissus.

Pendant l'hiver par voie interne sans symptômes : Lors du repos hivernal dans le vieux bois par la sève brute qui transporte la bactérie jusqu'aux sarments aoûtés. Lors de la reprise d'activité, si le climat est favorable les sarments infectés émettent des pleurs infectés source de contaminations secondaires.

Impacts & coûts

Affecte la production et la durée de vie des ceps.

Reconnaissance de la maladie

Reconnaissance de la maladie par observation des symptômes au vignoble : à noter une forte hétérogénéité de la sensibilité variétale à la bactérie. Certains cépages peuvent être porteurs sains.

Symptômes typiques

Les symptômes typiques se caractérisent par la présence de symptômes sur bourgeons, sur feuilles, sur grappes et sur rameaux :

1. Sur bourgeons : pas de débourrement ou dessèchement au stade 2-3 feuilles. ;

2. Sur feuilles si contamination par les vaisseaux : les limbes des feuilles se dessèchent de couleur « havane ».

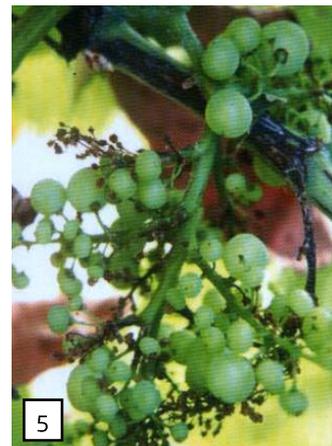
3. Sur feuilles si contamination des parenchymes : les feuilles présentent des taches brunes entourés d'un halo jaune huileux.





4. Sur rameaux et sarments : Après stades 4-5 feuilles étalées, apparition de taches linéaires brunes entourés d'une marge huileuse évoluant en chancre par un éclatement des mérithalles formant une crevasse brune.

5. Sur inflorescence et grappes : Noircissement et phénomène de coulure des boutons floraux, éclatement de la rafle.



Voir également :

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/7121/Vigne-Principaux-symptomes>

Risques de confusion

Risque de confusion avec des dégâts de gel ou de grêle, des symptômes d'excoriose, d'eutypiose, voire de mildious sur les rameaux aoûtés.

Examens visuels

Arpenter la VM ou pépinière rang par rang idéalement en **Mai/Juin** (stade 8 à 10 feuilles maximum) et **observer toutes les faces des rangs** en vue de repérer les ceps présentant symptômes. Toutes les souches présentant symptômes doivent être repérées et marquées.

Les symptômes provoqués par *Xylophilus ampelinus* se manifestent surtout au printemps et en milieu d'été. Ils fluctuent en fonction des souches bactériennes, des cépages, des techniques culturales, et des conditions environnementales.

La prospection est impérative en cas d'instruction spécifique de la part de FranceAgriMer.

Pratiques d'excellence

Tailler la vigne en pleine période de repos végétatif, interdire la taille lorsque des pleurs se manifestent car les risques de transmission de la nécrose bactérienne sont très importants.

Éliminer et **détruire rapidement les bois de taille**, ne les enfouir en aucun cas dans le sol.

Éviter les fumures excessives, notamment azotées et organiques.

Nettoyer et désinfecter (entre chaque parcelle, et en fin de journée) **tout matériel** entrant en contact avec la vigne aux cours des opérations culturales et susceptibles de la blesser (prétaillage, taille, écimage, travail du sol...). Utiliser de l'alcool et de l'eau de javel.

En présence de symptômes...

Marquer physiquement tous les pieds symptomatiques dans les vignes mères et les repérer en coordonnées. Identifier les lots de plants présentant des symptômes en pépinière.

Ne pas détruire les pieds ou plants symptomatiques avant caractérisation de la maladie.

Après confirmation de la présence de la maladie...

Dans tous les cas ; **prévenir l'autorité compétente**.

Pour en savoir plus

<http://ephytia.inra.fr/fr/C/6069/Vigne-Necrose-bacterienne-Xylophilus-ampelinus>

<http://www.ecophytopic.fr/tr/surveillance/base-abaa/n%C3%A9crose-bact%C3%A9rienne-de-la-vigne>

http://draaf.nouvelleaquitaine.agriculture.gouv.fr/IMG/pdf/Note_nationale_NecroseBacterienne_Vigne_cle873b21.pdf